

La retraite donne-t-elle du sens au travail ?

Une fois par mois, l'émission « Le temps du débat », à 18 h 20 sur France Culture, aborde, en partenariat avec *La Croix*, l'un des événements qui ont fait l'actualité des semaines écoulées. Soignants, conducteurs, enseignants mais aussi transporteurs, avocats ou danseurs... Depuis la mobilisation du 5 décembre, la réforme des retraites du gouvernement nourrit la contestation dans la rue. Ses opposants dénoncent un projet injuste tandis que l'exécutif insiste sur la nécessité du changement. Mais n'est-ce pas de notre relation au travail et des conditions de son organisation qu'il faudrait discuter ? La manière dont se déroule la vie active ne détermine-t-elle pas aussi sa fin ? La syndicaliste Valérie Labatut, le sociologue Arnaud Mias et le député Jacques Maire en débattent et répondent aux questions d'Emmanuel Laurentin, de France Culture, et de Béatrice Bouniol, de *La Croix*. La Croix le 30/01/2020 à 06:00

Arnaud Mias

Professeur des universités en sociologie à l'Université Paris Dauphine (Photo : Eyes And Pix / Lionel Faure)

Réfléchir au système de retraite, c'est aborder la question de la « pénibilité », c'est-à-dire la manière dont on compense, par un départ à la retraite plus précoce, des conditions de travail qui diminuent l'espérance de vie. Mais la discussion actuelle devrait être également l'occasion de poser la question de la « soutenabilité » du travail. Qu'est-ce qu'un travail soutenable ? C'est un travail où l'on peut continuer à apprendre, à transmettre, à 60 ans par exemple. Où l'on ne passe pas ses dernières années actives dans un placard.

Car l'envie d'en finir avec sa vie au travail augmente quand les conditions au travail se détériorent, et ce pas seulement d'un point de vue physique. Aujourd'hui, les organisations du travail proposent des missions souvent dévalorisantes aux salariés de plus de 60 ans. Et de façon générale, les enquêtes du ministère du travail soulignent une régression de l'autonomie dans le travail en même temps qu'une augmentation de son intensité.

Autrement dit, au-delà des discours valorisant la créativité, les organisations du travail n'assortissent plus l'accroissement des exigences avec une plus grande liberté des travailleurs, ce qui peut s'avérer insoutenable pour les salariés âgés.

C'est une question de responsabilité collective, qui concerne les managers comme les décideurs politiques. Il s'agit non seulement de compenser la pénibilité du travail, mais de le transformer profondément. L'exemple de la Finlande pourrait nous inspirer, où l'allongement de la durée de vie active s'est accompagné de mesures concernant le travail et la formation après 55 ans. Mais une telle réflexion suppose aussi de cesser de confondre travail et emploi. Car même si globalement, il faut rester en emploi plus longtemps, c'est le partage du travail qui est à penser.

Recueilli par Béatrice Bouniol

Redonner aux jeunes de l'appétit pour le travail

Jacques Maire

Député LREM des Hauts-de-Seine et co-rapporteur du projet de loi sur la réforme des retraites (Photo : Assemblée nationale/FJ)

« A quoi bon obliger les gens à travailler plus longtemps sans donner de sens à leur travail ? », se demande-t-on souvent, en oubliant de souligner le taux de chômage faible chez les seniors et l'augmentation de ceux qui cumulent retraite et travail. Mais c'est sur le travail

des jeunes que je veux attirer l'attention. Plus exactement, sur la distance des jeunes au travail.

Sans savoir sur quelle retraite ils peuvent compter, confrontés aux petits boulots et à la précarisation de l'emploi, les jeunes n'ont pas le même appétit pour le monde du travail que leurs aînés. L'un des enjeux du projet de réforme actuel, c'est justement de les rassurer sur leur capacité à acquérir des droits. Garantir qu'une heure de travail effectuée donne des points et rend tangible les droits acquis pour la retraite, c'est inciter chacun à être acteur de sa propre protection sociale à venir.

Comment s'exprime cette distance des jeunes au travail ? Elle a deux visages. Le premier, ce sont ces jeunes, notamment dans les quartiers, qui ne s'autorisent pas d'ambition, ne se projettent pas dans un avenir professionnel. Ce visage-là, c'est l'échec de la République. Le second, plus fréquent dans les milieux aisés, c'est une sorte d'irréalisme qui fait du travail uniquement une quête de sens et de plaisir, ignorant qu'il est tout autant, par la création de richesses, la contribution de chacun au financement des politiques sociales de son pays. C'est aujourd'hui devenu un grand défi pour les entreprises, et plus largement pour la société dans son ensemble : comment baliser à nouveau le chemin entre ambition et travail ? Le projet actuel tente d'y répondre en renforçant l'accessibilité aux droits et en protégeant mieux ceux qui prennent des risques. Afin de ne pas voir grandir des générations désinvesties, démotivées et, en fin de parcours, précarisées.

Recueilli par Béatrice Bouniol

Être attaché à son travail, c'est aussi l'arrêter à temps

Valérie Labatut

Secrétaire nationale CGT-TEFP (Source : V. Labatut)

Le système des retraites est le miroir de la vie au travail, au sens où il reflète, malgré certains mécanismes de solidarité existants, les inégalités vécues, notamment du fait de carrières heurtées et faiblement rémunérées. Ceux qui manifestent contre le projet actuel dénoncent le creusement des inégalités qu'il va provoquer, en particulier parce qu'il ne prend pas en compte les différences d'espérance de vie en bonne santé entre catégories socioprofessionnelles. Un sentiment d'injustice qui croît à proportion de la dureté des conditions de travail.

Car la pénibilité physique et l'usure professionnelle constituent des facteurs considérables d'inégalité. L'intensification des rythmes de travail et les contraintes nouvelles qui naissent des organisations du travail dans des entreprises qui se restructurent en permanence fragilisent les corps, mais également les esprits comme l'atteste la multiplication des cas de souffrance au travail. Chaque année, 130 000 salariés sont licenciés pour inaptitude et 62 % d'entre eux le sont à la suite d'un accident ou d'une maladie liés au travail.

Pourtant, le compte personnel de prévention de la pénibilité, raboté en 2017 sous la pression du patronat, ne prend plus en compte des facteurs de risques majeurs comme les postures pénibles, la manutention de charges lourdes, les vibrations mécaniques ou encore les agents chimiques dangereux. Cette invisibilité est incompréhensible.

Certes, certains travailleurs du privé peuvent bénéficier d'une retraite anticipée à compter de 60 ans s'ils justifient d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail, à condition d'avoir un taux d'incapacité qui varie entre 10 et 20 %. Mais est-ce la société que nous voulons ? Attendre d'être abîmé irrémédiablement par le travail pour obtenir le droit de partir à la retraite ?

Recueilli par Béatrice Bouniol